



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des patrimoines
Service des musées de France**

**JOURNEE PROFESSIONNELLE « INFORMATISATION, NUMERISATION ET
MISE EN LIGNE DES COLLECTIONS DES MUSEES DE FRANCE »
Paris, 8 juin 2012**



Mise en ligne : septembre 2012

Ouverture de la journée

**Allocution de Marie-Christine Labourdette, directrice, chargée des musées de France, représentée par Bruno SAU-
NIER, sous-directeur des collections, service des musées de France**

Merci, Anne-Solène, de nous accueillir à la Cité nationale de l'histoire et de l'immigration.

Notre directrice, Marie-Christine Labourdette, va nous rejoindre. Elle nous fera le plaisir d'assister à une partie de nos travaux et de nos échanges. Nous lui avons préparé quelques mots d'ouverture, et, en son absence, je vais les prononcer en son nom.

Alors que notre ministre souhaite faire du numérique l'une de ses stratégies prioritaires, je suis heureuse d'ouvrir cette journée professionnelle dédiée à l'informatisation, à la numérisation et à la mise en ligne des collections des musées de France.

Depuis une décennie, l'informatisation des collections a connu une soudaine accélération. L'offre logicielle a beaucoup évolué. L'informatique vient désormais à l'appui des diverses activités de la vie d'un musée, de l'inventaire réglementaire informatisé à la publication des collections sur Internet, en passant par le récolement décennal. Les images numériques occupent une place essentielle. Selon une enquête menée en 2011 par le service des musées de France auprès d'environ 450 musées de France, hors musées nationaux, plus de 4 millions d'objets sont actuellement numérisés, mais seul un infime pourcentage de ces images est en ligne. Les technologies dites innovantes contribuent à la médiation des collections dans le musée et sur les réseaux. L'offre est devenue foisonnante. L'internaute, qu'il soit amateur ou professionnel, peine souvent à s'y repérer. Sites ou bases de données ne sont pas simplement plus nombreux. Grâce aux espaces collaboratifs, les publics sont invités à participer plus étroitement à la vie du musée, à la découverte, voire à l'appropriation virtuelle des collections.

Ces évolutions exigent des équipes des musées des connaissances accrues, à la fois dans les domaines techniques, mais aussi et surtout pour ce qui concerne l'organisation ou encore le droit d'auteur.

Conformément à ses missions, le service des musées de France propose conseil et expertise. Destinés à stimuler et à fédérer les bonnes pratiques, les pages professionnelles du site Joconde, le blog, la lettre d'information, sont autant d'outils à la disposition des musées de France.

Dans la logique de cette démarche, j'ai souhaité que soit organisée cette journée. Non pas une "grand'messe", mais une journée de travail, que je voudrais fructueuse et riche d'échanges entre professionnels. L'objectif de cette journée n'est pas d'épuiser un sujet aussi vaste, et en permanente évolution. Il m'est apparu nécessaire qu'un bilan puisse être dressé. A partir de ce bilan, les musées pourront, je l'espère, s'engager plus sûrement dans ces domaines devenus essentiels à la fois pour les équipes scientifiques et pour les publics des musées. Le service des musées de France connaîtra ainsi mieux vos attentes, ce qui lui permettra d'adapter plus finement ses missions de conseil auprès des institutions. Pour ma part, je ne manquerai pas de transmettre ces attentes à la Ministre de la culture et de la communication.

Je remercie particulièrement Anne-Laure Stérin, de l'université de Paris-Est, qui a accepté de venir gracieusement nous parler des questions juridiques liées à la mise en ligne des collections, sujet devenu particulièrement sensible pour beaucoup de nos musées.

Je remercie également les différents intervenants qui, cet après-midi, témoigneront devant vous de leurs pratiques exemplaires.

Je tiens enfin à remercier tout spécialement Anne-Solène Roland qui nous accueille dans ce très bel auditorium de la Cité nationale de l'histoire et de l'immigration.

Beaucoup d'autres musées auraient souhaité participer à cette journée. Les limites de cet auditorium, pourtant très vaste, ne nous permettaient pas de répondre à leur demande. Les interventions seront donc mises en ligne, à la destination de tous, sur le site Joconde.